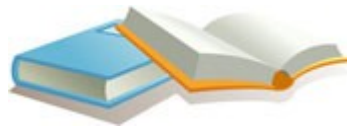




CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

*Un espace de ressources et de
formation*



POUR VOUS ACCUEILLIR:

M ARBAUD, Professeur documentaliste

Le professeur documentaliste forme les élèves à la maîtrise de l'information, en collaboration avec les enseignants de discipline,

il contribue à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne des élèves,

il gère le centre de ressources documentaires,

il favorise l'accès à la lecture et à la culture



QUAND VENIR AU CDI ?

Horaires d'ouverture:

lundi	9h-12h	13h-17h
Mardi	8h-12h	13h-17h
Mercredi	8h-12h	
Jeudi	8h-12h	13h-17h
Vendredi	9h-12h	13h-16h

Pendant les heures de permanence:

Toutes les heures, nous venons vous chercher en permanence.

Pendant les récréations et le temps de midi:

Vous pourrez venir librement pour emprunter ou rendre un livre.

Avec un professeur:

Vous êtes en cours et votre professeur a réservé le CDI pour un travail de recherche.

LE CDI POUR QUOI FAIRE ?

-LIRE-



Des fictions

Vous trouverez des romans, des contes, de la poésie, des albums et des bandes dessinées.
Toutes ces fictions sont classées par ordre alphabétique d'auteur.

Des journaux et des revues

Pour s'informer :

Okapi, Le monde des ados

Pour se détendre :

Géo Ado, Je bouquine, Première

Pour apprendre :

Sciences et Vie Junior, Arkéo Junior, Petit Léonard, Cosinus, Virgule, I love English

Donnez votre avis

Vous avez aimé ou détesté un livre !
Dites le à vos camarades en complétant un
marquagepage Livre(s) ton avis.

Vous pouvez aussi proposer des idées d'achats pour le
CDI dans le cahier des suggestions

S'impliquer dans la gestion du CDI

Rangement et équipement des documents,
animations, participation aux actions lectures,
suggestions de lecture...

-EMPRUNTER-



Vous avez le droit d'emprunter trois documents :

- Un roman, un conte, de la poésie ou du théâtre pour une durée de 15 jours.
- Un documentaire pour une durée de 8 jours

Vous n'avez pas fini un livre ?

Si le livre n'est pas réservé, vous pouvez prolonger ce prêt en passant au CDI.

Les bandes dessinées, revues du mois, dictionnaires, encyclopédies et cédéroms ne sont pas empruntables.

-SE FORMER-

- Découverte du CDI.
- Validation du B2I.
- Initiation à la recherche documentaire.



- FAIRE UNE RECHERCHE -



Pour un professeur

Les documentaires sont classés par grand champ de la connaissance (Religion, Sciences, Arts, Histoire, Géographie).

Pour retrouver un document, un article de presse, vous avez accès sur chaque poste informatique à la base documentaire avec BCDI.

Sur un métier

Pour vous aider dans votre orientation, vous trouverez dans le kiosque ONISEP des brochures et fiches sur les différents métiers et formations.



-UTILISER UN POSTE INFORMATIQUE-

Vous devez disposer de votre code informatique.
Avec notre autorisation et dans le respect de la charte informatique du collège, vous pourrez faire une recherche sur internet, du traitement de texte ou consulter des CD-Rom.